

Catherine Dotonou donne le top des épreuves à Adjohoun

P. 02

EN PRÉLUDE À L'OUVERTURE DEMAIN DE LA 2ÈME SESSION ORDINAIRE DE 2024

P. 03

Vitali BOTON annonce les grands points



DÉCÈS D'EMMANUEL VOGLOZIN, ANCIEN 1ER ADJOINT AU MAIRE DE DANGBO

P. 08

HOUNGBÉDJI et DJOGBÉNOU perdent un grand baobab

AUDIENCE AU PALAIS DES GOUVERNEURS

P. 05

Le président VLAVONOU reçoit l'ambassadrice de l'Afrique du Sud



GYMNASIADES U18/FIN DE LA MISE AU VERT

P. 04



Le Ministre Benoît DATO dope le moral des athlètes béninois

Appartements meublés à Porto-Novo

« FENOU GUEST HOUSE »

+229 98 90 46 40



Salle des fêtes et de conférences

« ELONA HOUSE » à Porto-Novo

+229 98 90 46 40



EXAMEN DU CQM SESSION D'OCTOBRE 2024

Catherine Dotonou donne le top des épreuves à Adjohoun



Le lundi 21 octobre dernier, dans la commune d'Adjohoun, la présidente du Comité Communal d'organisation Catherine Dotonou a lancé les épreuves de l'examen du CQM session octobre 2024. C'est le Collège d'enseignement général d'Adjohoun qui a été choisi comme centre d'examen de la commune. Ainsi la présidente du Comité d'organisation déléguée départementale de l'Ouémé de la Chambre des métiers de l'artisanat appuyée du chef centre, le Directeur du CEG d'Adjohoun Joseph Odou et les membres du conseil communal des métiers de l'artisanat d'Avrankou, ont donné le top ce 21 octobre 2024 à 9h, au déroulement des épreuves.

Tout a commencé par le contrôle de la présence des candidats. Le chef dudit centre d'examen s'est donné à cet exercice. Il en résulte que 143 candidats sont attendus.

Selon le chef de ce centre d'examen, Joseph Odou Directeur du CEG d'Adjohoun, il est prévu 143 candidats pour 25 corps de métiers. Il s'agit : des calligraphes, des carreleurs, des charpentiers bois, des coffres, des coiffeurs de modèles masculins, des métiers comme couturier dame, couturier homme, couturier homme et dame (haute couture), des cuisiniers et métiers connexes, des décorateurs événementiels, des esthéticiens et des spécialistes en soin de beauté, des fabricants en art graphique, des ferrailleurs, des matelassiers, des maçons, des menuisiers bois, des menuisiers en aluminium, des mécaniciens cyclo-moteur, des mécaniciens de véhicules, des peintres bâtiment, des plombiers, des réparateurs de téléphone, des soudeurs (les deux types), des tresseuses, des électriciens bâtiments. Cette session d'octobre 2024 se déroule du lundi 21 au vendredi 25 octobre 2024.

Les candidats affronteront les épreuves de deux façons : une première phase orale qui durera 20 minutes et une deuxième phase de réalisation qui durera deux heures.

Avant d'envoyer les jurys dans leurs différents ateliers de métiers, la présidente du comité communal d'organisation Catherine Dotonou et le Point focal de l'artisanat auprès de la Mairie d'Adjohoun Cesaire Gaglozoun, ont pris bien soin de vérifier les enveloppes des épreuves devant les candidats et surtout de prodiguer de sages conseils à ces derniers et aussi aux jurys.

Elle a confié que tout se déroule bien et d'ici le vendredi la première partie du déroulement des examen CQM prendra fin et il restera le secrétariat.

MEDIAS AU BENIN

Votre nouveau site d'informations en ligne est disponible

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FE-NOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.com, faites cœur chez vous.

www.lemblemedujour.com

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 90 46 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577

N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com

TELEPHONE : +229 98 90 46 40

PRODUCTION

**ETS EMERIC PRODUCTION
RCCM RB/PNO/09A848**

DIRECTEUR DE PUBLICATION

**Eméric Joel ALLAGBE
+229 97904640 / 98904640 /
44904640**

MONTAGE ET GRAPHISME

**Mayass M. NOUMON
+229 96138484**

EN PRÉLUDE À L'OUVERTURE DEMAIN DE LA 2ÈME SESSION ORDINAIRE DE 2024

Vitali BOTON annonce les grands points

INTRODUCTION

Au nom du Président de l'Assemblée nationale et en mon nom propre, je vous remercie pour votre présence à cette conférence de presse consacrée à la présentation des grands points inscrits à l'ordre du jour de la deuxième session ordinaire de l'année 2024 de l'Assemblée nationale du Bénin.

En effet, cette session, qui constitue une étape essentielle dans la vie parlementaire de notre pays, s'ouvrira officiellement le jeudi 24 octobre prochain. Elle sera, comme vous vous en doutez, une nouvelle occasion pour les députés de débattre des textes indispensables pour la consolidation de notre démocratie et la mise en œuvre des réformes pour le développement de notre pays. Mon intervention de cet après-midi s'articulera autour de deux grands points. Dans un premier temps, je vous présenterai une liste de quelques grands sujets inscrits à l'ordre du jour de la session qui s'ouvre après-demain. Dans un deuxième temps, j'évoquerai les enjeux de cette deuxième session ordinaire de l'année 2024.

A- Ordre du jour de la deuxième session ordinaire de l'année 2024

L'ordre du jour de cette session est particulièrement dense et varié, témoignant ainsi de l'engagement de la neuvième législature et de son Président à répondre aux besoins des citoyens. Avant de vous exposer les points majeurs inscrits à l'ordre du jour, je tiens à préciser que la liste que je vais vous présenter n'est pas exhaustive. Conformément aux pratiques parlementaires, d'autres points pourraient s'ajouter au cours de la session, en fonction des besoins et des priorités qui émergeront.

Vous me permettrez donc de ne m'attarder que sur quelques points majeurs qui, à mon sens, méritent une attention particulière.

Il s'agit de :

1- Présentation du rapport d'activités du président de l'Assemblée nationale couvrant la période allant du 1er avril au 30 septembre 2024 ;

2- Projet de loi de finances pour la gestion 2025 ;

3- Projet de loi de règlement pour la gestion 2022 ;

4- Projet de loi relatif à l'alimentation scolaire en République du Bénin ;

5- Projet de loi portant maîtrise d'ouvrage publique en République du Bénin ;

6- Projet de loi portant organisation de la concurrence en République du Bénin ;

7- Projet de loi portant dispositions spéciales de procédures relatives à l'organisation de la défense des intérêts de l'Etat devant les juridictions et portant création de l'Agence judiciaire de l'Etat ;

8- Projet de loi-cadre sur la construction et l'habitation ;

9- Proposition de résolution modifiant et complétant le Règlement intérieur de l'Assemblée nationale ;

10- Proposition de loi modifiant et complétant la loi n° 90-019 du 27 juillet 1990 fixant les fêtes légales en République du Bénin ;

11- Projet de loi portant statut du barreau de la République du Bénin ;

12- Bilan d'activités et la situation financière, exercice 2022, de la Caisse des dépôts et de consignations du Bénin ;

13- Projet de loi portant autorisation d'adhésion à l'Acte de 1991 de la Convention Internationale de la Protection des obtentions végétales (UPOV), adopté à Genève, le 19 mars 1994 ;

14- Projet de loi portant autorisation d'adhésion, au protocole facultatif se rapportant au pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, adopté à New York le 10 décembre 2008 ;

15- Projet de loi portant Organisation de l'exercice en clientèle privée des professions médicales et paramédicales de santé humaine en République du Bénin ;

16- Projet de loi portant autorisation de ratification de l'accord-cadre signé à Cotonou avec la Banque arabe pour le Développement économique en Afrique (BADEA), dans le cadre de la protection des investissements en République du Bénin ;

17- Projet de loi portant autorisation d'adhésion du Bénin au traité de Marrakech visant à faciliter l'accès des aveugles, des déficients visuels et les personnes ayant d'autres difficultés de lecture des textes imprimés aux œuvres publiées, adopté le 27 juin 2013 ;

18- Autres dossiers.



B- Les enjeux de cette session

Mesdames et Messieurs les journalistes, chers confrères,

La deuxième session ordinaire de l'Assemblée nationale au titre de l'année 2024 s'inscrit dans une dynamique de renforcement des institutions et de modernisation des cadres législatifs de notre pays. Les lois à examiner couvrent des domaines clés comme la justice, la santé, l'éducation, l'économie, et les droits humains. Parmi les enjeux majeurs, on peut insister sur :

- La préparation du budget 2025, une priorité pour l'administration publique en général.
- Le renforcement de l'État de droit par le biais des réformes judiciaires, notamment avec la création de l'Agence judiciaire de l'État.
- La protection des ressources agricoles via l'adhésion à l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV), afin de valoriser l'agriculture béninoise sur la scène internationale.
- La réforme du secteur de la santé, afin d'assurer une meilleure régulation des professionnels de santé et garantir un accès universel à des services de qualité.
- Etc.

CONCLUSION

Comme vous avez pu le noter, cette session ordinaire de l'Assemblée nationale marque une nouvelle étape dans le processus de modernisation de nos lois et de nos institutions.

Les députés de la neuvième législature, qu'ils soient de la majorité ou de la minorité, de la mouvance ou de l'opposition, démontrent un engagement sans faille envers le peuple béninois. Leur capacité à travailler ensemble, malgré les divergences politiques, témoigne de leur détermination à faire avancer notre nation vers un avenir meilleur.

Nous comptons sur vous, professionnels des médias, pour relayer fidèlement les travaux de cette session et contribuer ainsi à une meilleure compréhension des enjeux législatifs par l'ensemble de la population.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

**Le Chef de la Cellule de Communication
Vitali M. BOTON**



GYMNASIADES U18/FIN DE LA MISE AU VERT

Le Ministre Benoît DATO dope le moral des athlètes béninois

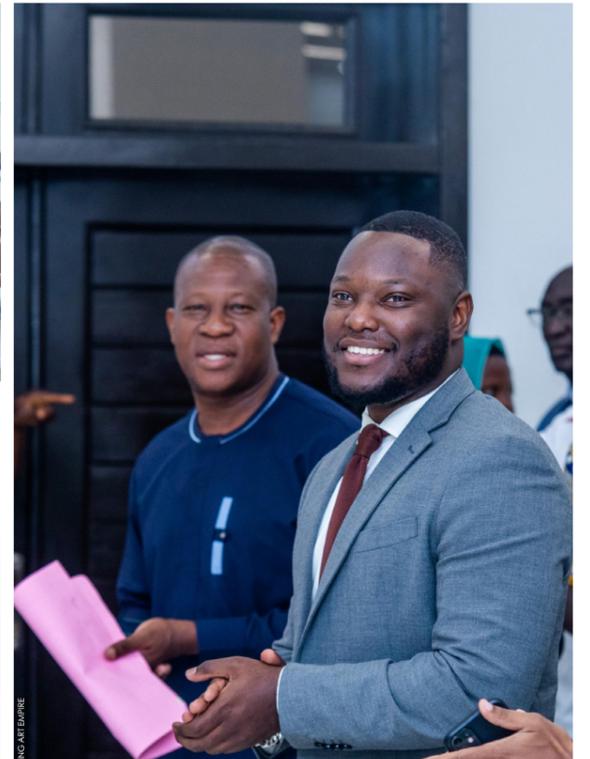
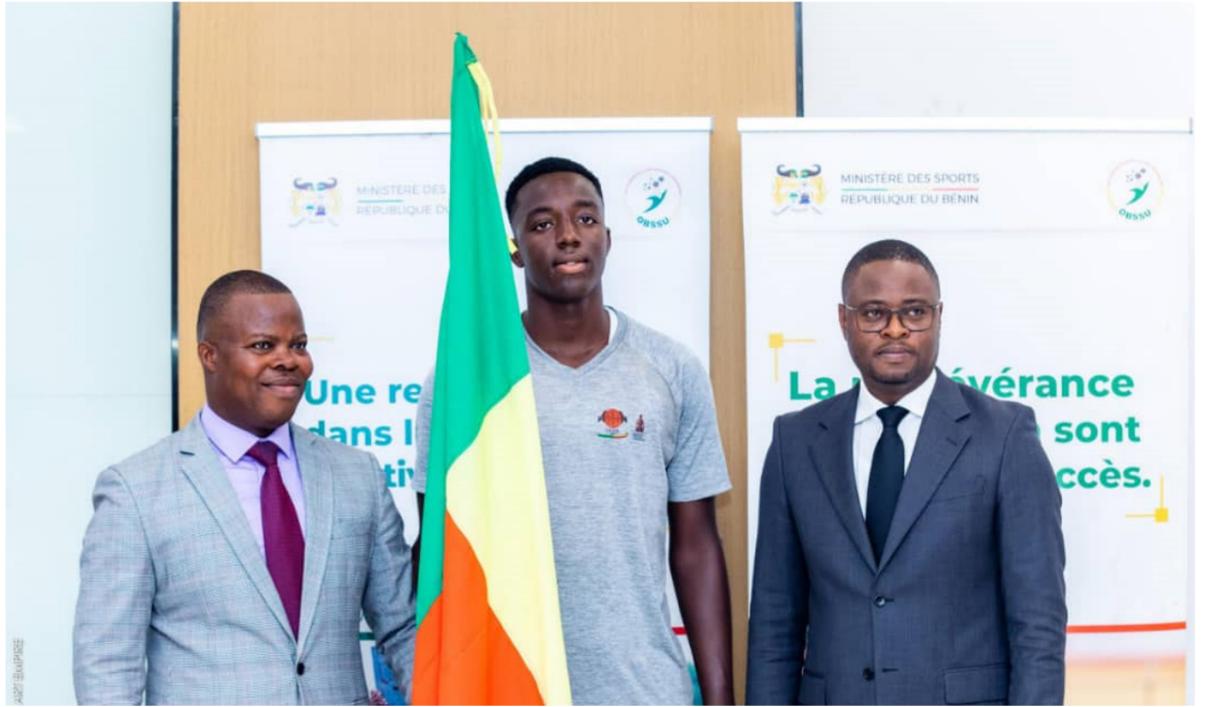
Grâce à la volonté du Gouvernement du Président Patrice TALON, le Bénin s'apprête à participer à la 20^e édition des Gymnasiades U18 prévue du 23 au 31 octobre 2024 au Bahreïn. À quelques heures du départ des athlètes béninois, le Ministre des Sports, Monsieur Benoît DATO est allé doper le moral de ceux-ci. C'était le lundi 21 octobre dernier au stade de l'amitié GMK.

En effet, les 48 jeunes athlètes béninois étaient en regroupement depuis le 1^{er} octobre 2024 et suivis par un collège d'experts. Pendant 20 jours de mise au vert, les jeunes scolaires ont été soumis à un programme très strict de deux séances d'entraînement par jour.

Lors de la rencontre, le Directeur Général de l'Office Béninois du Sport Scolaire (OBSSU), Dr Victor Soumon LAWIN a rappelé que pour cette première participation aux gymnasiades, le Bénin sera représenté par 49 athlètes répartis dans quatre disciplines que sont : le Handball, le Basket 3x3, le Beach Volley et l'athlétisme.

Omyèlé Odou, représentant les athlètes a remercié le Ministre des sports et les cadres de l'OBSSU pour les avoir mis dans les conditions optimales de préparation. Il a promis au nom de tous les athlètes de mouiller le maillot lors des Gymnasiades afin que le Bénin se révèle davantage par le sport. Dans son message, le Ministre des Sports a boosté le moral des représentants du Bénin à cette compétition majeure. Il les invite à révéler le Bénin en ramenant plusieurs médailles et trophées.

Notons que les Gymnasiades ou Jeux olympiques du sport scolaire sont une compétition multi-sports réservée aux élèves de moins de 18 ans et organisée par la fédération internationale du sport scolaire tous les 2 ans depuis 1974.



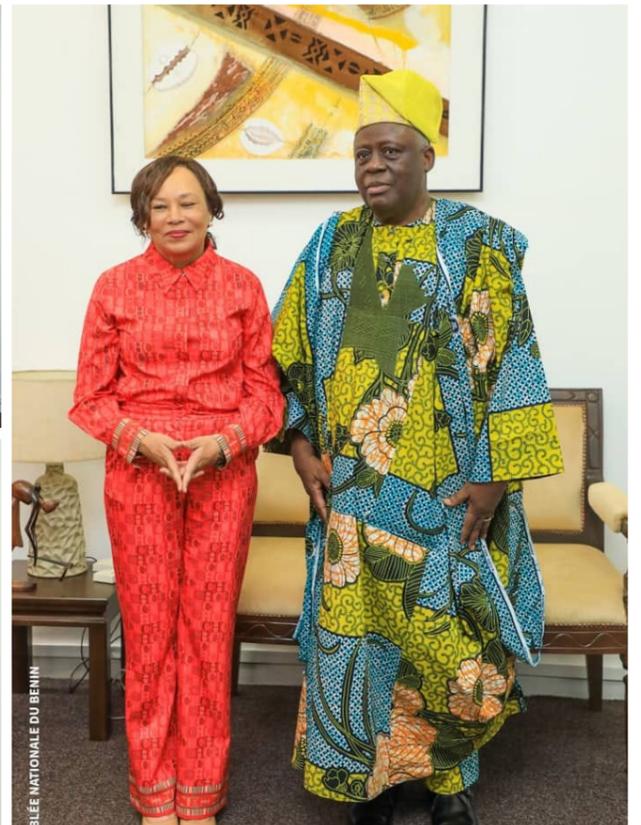
AUDIENCE AU PALAIS DES GOUVERNEURS

Le président VLAVONOU reçoit l'ambassadrice de l'Afrique du Sud

Son Excellence Madame Robina Marks, Ambassadrice de la République d'Afrique du Sud près le Bénin a été reçue le lundi 21 octobre dernier par le Président de l'Assemblée Nationale du Bénin, Louis Gbèhounou Vlavonou. Au cours de l'audience, les deux personnalités ont fait le tour d'horizon des relations de coopération qui lient leurs deux pays et singulièrement leurs deux parlements depuis des lustres.

Se confiant à la presse à la sortie de cette audience, S.E. Mme Robina Marks s'est dit très satisfaite des échanges qu'elle a eus avec le Président Louis Gbèhounou Vlavonou et surtout de l'accueil qui lui a été réservé. Selon ses propos, il s'agit d'abord d'une visite de courtoisie comme le veulent les usages en matière diplomatique et ensuite d'une petite séance de travail au cours de laquelle l'occasion a été

saisie pour voir comment le Parlement de son pays et son homologue béninois vont continuer par renforcer leurs coopérations. Profitant aussi de l'occasion qui lui a été offerte, la diplomate sudafricaine s'est renseignée sur comment se préparent les élections générales que s'apprête à organiser le Bénin en 2026. L'objectif poursuivi, a-t-elle dit, est de voir comment l'Afrique peut apporter son soutien à la République sœur du Bénin dans la réussite de ce grand événement.





SALLES DES FÊTES
ELONA HOUSE

98 90 46 40

Une destination unique au Bénin, dans la ville de Porto-Novo pour vos sorties d'entreprises ou événements privés



**Vous souhaitez organiser un séjour dans un lieu original, inspirant et complètement ?
Accueillez vos invités dans un écrin de nature. Mariage, anniversaire, communion,
baptême, réunion, séminaire, colloque, séjour en famille et réception de tout genre ?**

ELONA HOUSE DISPOSE D'ESPACES PROFESSIONNELS INEDITS



**Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Dowa - Tokpota**



+229 95 53 43 95 / 55 50 07 07



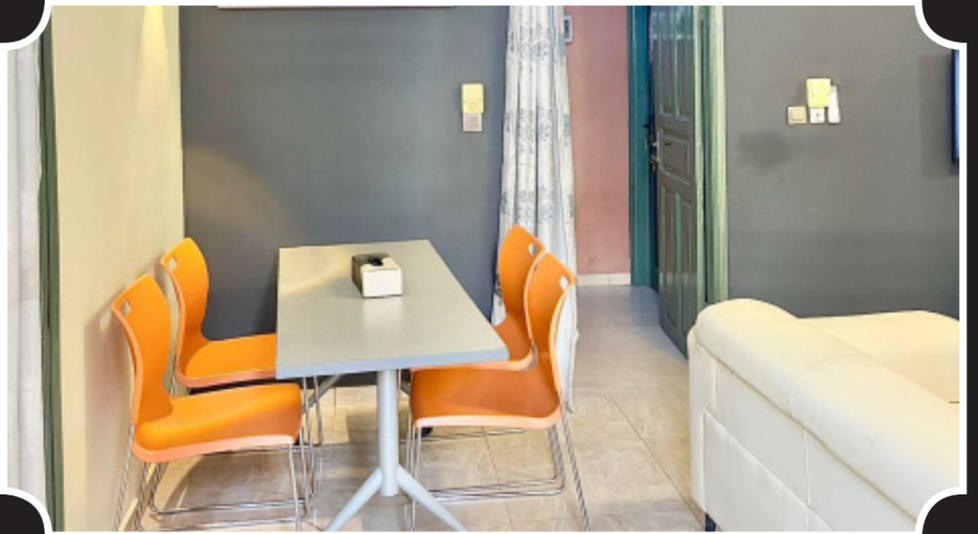
+229 98 90 46 40 / 55 49 99 99

**GUEST HOUSE
FENOÙ**

Appartements & Chambres meublées

98 90 46 40

Êtes-vous à la recherche d'un appartement ou chambre meublée ?



Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement est l'hébergement idéal. Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain.

**LES APPARTEMENTS SONT DISPONIBLES POUR DE COURTS
OU LONGS SÉJOURS**



**Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Tokpota - Dowa**



+229 95 53 43 95 / 55 50 07 07



+229 98 90 46 40 / 55 49 99 99

MISE EN ŒUVRE DU PROJET "SPORT SANS VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE"

Une initiative pour l'égalité

La première édition du projet "Sport sans Violences Basées sur le Genre" s'est déroulée du 18 au 20 octobre 2024 à Comè dans le département du Mono. Ce projet, initié par l'ONG "Héroïne d'Aujourd'hui" et financé par l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas en collaboration avec EngenderHealth, l'Institut National de la Femme et le Ministère des Affaires Sociales, a pour objectif de lutter contre les violences basées sur le genre, de déconstruire les stéréotypes, et de rendre le sport accessible à toutes et à tous, sans distinction de sexe, de race, et exempt de toute forme de harcèlement et de comportements sexistes.

Pendant ces trois jours, l'ONG "Héroïne d'Aujourd'hui" a organisé des formations pour les jeunes filles, les sensibilisant sur leurs droits et les attitudes à adopter en cas de harcèlement. Parallèlement, les entraîneurs et encadrants ont été formés aux comportements à adopter afin d'éviter toute dérive, les encourageant à garantir un cadre sécurisé pour les jeunes sportives.

M. Smith Judicaël AYADOKOUN, coordonnateur du projet au sein de l'ONG, souligne que cette initiative "Sport sans Violences Basées sur le Genre" vise à assurer un accès équitable au sport pour les jeunes filles, libérées de toute forme de discrimination ou de violence.

Le projet, bénéficiant de l'appui de plusieurs



institutions, intègre la formation des jeunes filles sur leurs droits et les méthodes de signalement, tout en sensibilisant les encadrants pour maintenir un environnement sportif sûr et respectueux. Bien que cette première édition soit concentrée sur quatre départements, l'ambition pour l'avenir est de couvrir l'ensemble des régions du Bénin.

Des tournois de basketball et de football, assortis de nombreux prix, ont marqué la fin de cette première édition, offrant aux jeunes participantes, l'opportunité de s'exprimer dans un cadre compétitif tout en renforçant le message d'un sport inclusif et respectueux des droits de toutes et de tous.

Maïfoux Nassirou, représentant de EngenderHealth, manifeste un vif enthousiasme à l'issue de cet événement sportif dédié aux jeunes filles. Il exprime son admiration pour la qualité du spectacle et l'engagement des participantes. Il souligne l'importance cruciale d'aborder les stéréotypes de genre et de promouvoir le sport féminin, tout en saluant l'initiative de l'ONG "Héroïne d'Aujourd'hui", soutenue par les Pays-Bas. Il exhorte les jeunes filles à tirer parti des opportunités que leur offre le sport, tant pour leur autonomisation que pour une meilleure compréhension des enjeux relatifs aux violences basées sur le genre (BVG), les incitant à exploiter les ressources disponibles afin de renforcer leur position.

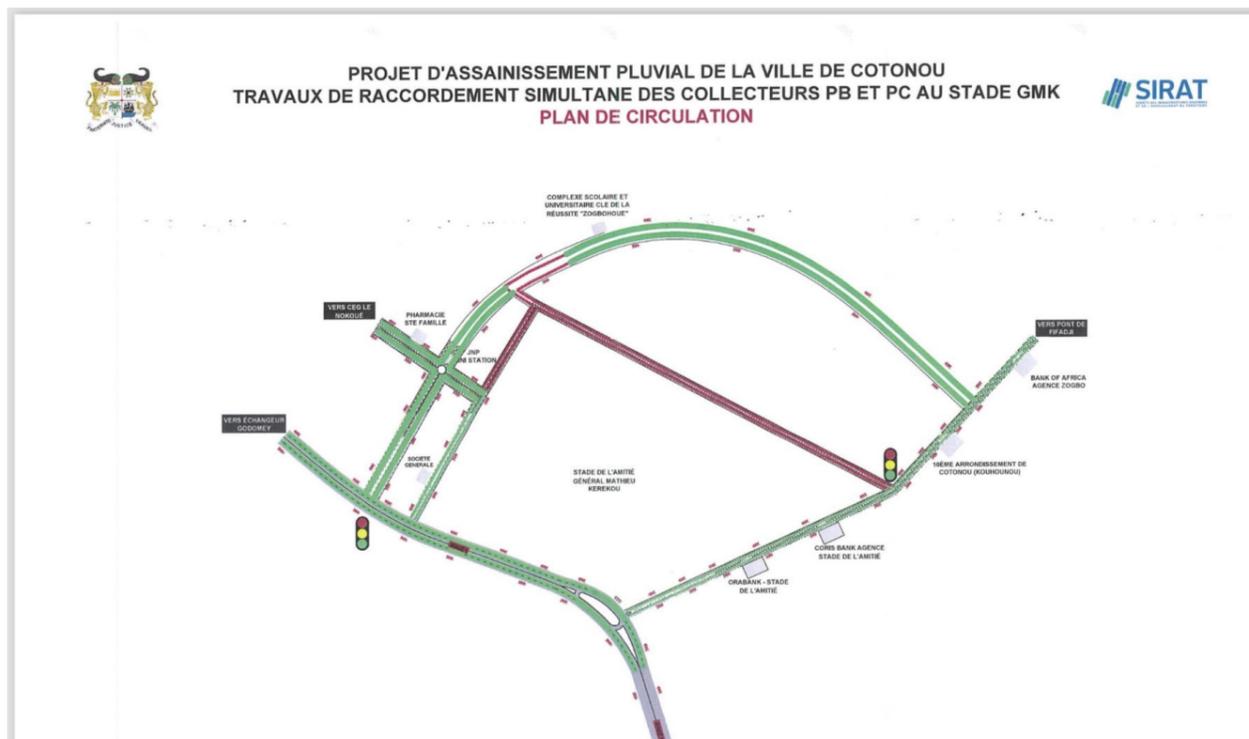
PERTURBATION DU TRAFIC ROUTIER AU NIVEAU DU STADE DE L'AMITIÉ DÈS LE 28 OCTOBRE

Communiqué de la SIRAT

Dans le cadre de la mise en œuvre des travaux du Programme d'Assainissement Pluvial de Cotonou, la Direction Générale de la SIRAT SA, Maître d'Ouvrage Délégué, informe les usagers et les riverains du démarrage des travaux de réalisation des collecteurs Pb et Pc, qui seront raccordés au Pôle commercial du stade Général Mathieu Kérékou, par des ouvrages de traversée des rues 9.100 et 9.125, du lundi 28 octobre 2024 au jeudi 28 novembre 2024.

La circulation, au niveau de ces rues, connaîtra des perturbations pouvant aller jusqu'à leur fermeture partielle. Afin de faciliter la gestion de la circulation et d'atténuer la gêne occasionnée aux usagers, les dispositions seront prises pour permettre aux usagers d'emprunter les voies de déviation qui seront indiquées pour la circonstance par des dispositifs appropriés. Les usagers sont invités à respecter les limitations de vitesse, les consignes de sécurité, à suivre les indications des panneaux de signalement de chantier et à respecter les couloirs de circulation provisoires qui seront définis afin de faciliter le bon déroulement de ces travaux d'intérêt public. En cas de besoin de signaler à la SIRAT une situation quelconque liée aux travaux, veuillez joindre le numéro vert gratuit 7414.

La SIRAT SA remercie tous les usagers de la route et les rassure de sa volonté à mettre tout en œuvre pour leur garantir de meilleurs services.



DÉCÈS D'EMMANUEL VOGLOZIN. ANCIEN 1ER ADJOINT AU MAIRE DE DANGBO

HOUNGBÉDJI et DJOGBÉNOU perdent un grand baobab



Ancien surveillant général au CEG Davié et au lycée behanzin.

Ancien président de la section PRD de Dangbo.

Ancien 1er adjoint au maire de dangbo. Il vient de nous quitter à l'âge de 76 ans.

Repos éternel

POUR SON INGÉNIOSITÉ ET SES SUCCÈS

Franck ADOMALINKPON, un modèle de réussite pour les personnes handicapées

Franck ADOMALINKPON est une personne vivant avec un handicap visuel qui excelle dans le secteur de l'artisanat et plus précisément dans la confection de meubles avec du raphia. Il est spécial en son genre du fait de ses créations personnelles et du génie qu'il développe autour de son activité. Son travail, son dynamisme et les succès qu'il enregistre, même au-delà des frontières béninoises, s'inscrivent dans la vision du Gouvernement qui s'investit beaucoup dans la promotion des droits et l'épanouissement des personnes en situation de handicap au Bénin.

Pour l'encourager et lui exprimer les félicitations du Gouvernement et de la Nation béninoise, pour ses prouesses, Madame Véronique TOGNIFODÉ, Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance s'est rendue à son atelier sis à Sèmè-Podji, dans le département de l'Ouémé. Elle lui a réaffirmé la disponibilité du Gouvernement à l'accompagner davantage dans son travail. Il représente ainsi, parmi d'autres, un modèle à suivre pour sa tenacité et son ingéniosité.



La Ministre s'est réjouie du fait que le Gouvernement du Président Patrice TALON ne se soit pas trompé en manifestant une forte volonté politique allant dans le sens de la restauration de la dignité des personnes handicapées et spécifiquement dans leur formation et leur employabilité.

Cette visite de la Ministre TOGNIFODÉ est intervenue, quelques semaines seulement après avoir reçu Franck ADOMALINKPON à son cabinet. Ce fut l'occasion, pour Franck, lui-même de témoigner de sa reconnaissance pour les appuis reçus du Ministère des Affaires sociales et de la Microfinance, à ses débuts.

« À travers un appui financier que j'ai reçu, à l'époque, du centre de promotion

sociale de Sèmè-Podji, j'ai pu me lancer et développer mes activités », a-t-il témoigné pour saluer les efforts du Gouvernement du président Patrice TALON pour le développement et le rayonnement du Bénin et surtout pour l'épanouissement des personnes handicapées.

« Je ne vois pas. Mais je sens le changement qui s'opère dans le pays, grâce au Président de la République. Votre présence ici cet après-midi est un grand honneur pour moi et la preuve de votre proximité avec les populations à la base », ajoute Franck pour s'engager à redoubler d'ardeur pour son travail. Franck a, par ailleurs, reçu un prix à Lomé en Novembre 2023 pour ses talents professionnels.

Pour la petite histoire, Franck ADOMALINKPON n'est pas né non voyant. Il était, au départ, un réparateur d'engins à deux roues de formation. Suite à un accident de circulation qui l'a rendu non voyant, il s'est lancé dans la fabrication de meubles tressés en raphia, refusant ainsi la résignation et la mendicité.





AKUWABA KUWABO

Café - Bar - Restaurant

RCCM: RB/PNO/21 A 26806

IFU: 02112966131



+229 40 48 01 11

Votre plaisir, notre priorité

AKUWABA KUWABO
Café - Bar - Restaurant

Restaurant ouvert

Tous les jours de 09h à 23h



Tokpota, von en face de Songhaï,
après la pharmacie St Marie premier
carrefour immeuble Gris-blanc



40 48 01 11

On n'attend que vous



COOPÉRATION BÉNIN-UNFPA-LUXEMBOURG

Lancement officiel des bootcamps du Projet YES à Ouidah par le gouvernement

Après les villes de Natitingou et Parakou, la commune de Ouidah accueille le Projet YES (Jeunes, Éducation et Santé) avec la participation d'une soixantaine de jeunes. Mis en œuvre par le Ministère des Sports en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et le soutien financier du Grand-Duché de Luxembourg, ce projet entend promouvoir l'autonomisation des jeunes et l'accès aux droits à la santé sexuelle et reproductive.

La cérémonie d'ouverture solennelle de cette session de Ouidah a été présidée le lundi 21 octobre dernier par le Ministre des sports, Monsieur Benoît DATO, en présence du Maire de Ouidah, Monsieur Christian HOUETCHENOU, du Représentant résident de l'UNFPA, Monsieur Richmond TIEMOKO, et de Monsieur Joseph SENNIGER, Chargé d'affaires de l'Ambassade du Luxembourg, représentant le Grand Duché.

Dans son allocution d'ouverture, le Ministre des Sports a rappelé l'objectif de ce projet qui vise à renforcer l'autonomisation des jeunes pour l'accès aux droits à la santé sexuelle et reproductive. "Comme vous vous en doutez, nous sommes préoccupés par la mise en place de façon pérenne d'un modèle d'autonomisation et de résilience des jeunes femmes et hommes dans notre pays", a souligné le ministre Benoît DATO. Et de poursuivre, « nos partenaires, l'UNFPA et le Grand-Duché de Luxembourg et nous, avons fait l'option non seulement de vision, mais aussi d'action.

C'est ce qui justifie cette multitude de projets et de programmes tant dans les domaines agricole, avicole, touristique, technologique, qu'industriel, initiés par le Gouvernement du Bénin ».

Pour le représentant du Grand-Duché de Luxembourg, Monsieur Joseph SENNIGER, la digitalisation et la formation des jeunes sont des priorités pour le Luxembourg et les autorités du Bénin. Et ce qui l'a toujours beaucoup séduit dans le projet YES, c'est l'approche novatrice qu'est le renforcement des droits sexuels et reproductifs des jeunes via l'entrepreneuriat et la digitalisation. Pour finir, il a remercié les autorités béninoises pour cette fructueuse collaboration.

Abondant dans le sens, le Représentant résident de UNFPA, Monsieur Richmond TIEMOKO, a déclaré pour sa part que les jeunes représentent le présent et l'avenir. Et c'est pourquoi, ajoute-t-il, ces sessions renforcent les compétences des jeunes dans des domaines clés tels que l'entrepreneuriat (création et lancement d'une entreprise, marketing et gestion financière), l'entrepreneuriat social et solidaire, la lutte contre les violences basées sur le genre... etc.

Prévue pour durer cinq jours, cette formation s'inscrit dans la volonté du Gouvernement du Président Patrice TALON de garantir à la jeunesse béninoise un accès équitable aux opportunités d'autonomisation, contribuant ainsi à un développement inclusif et durable.

Démarrée à Natitingou, cette activité est coordonnée et mise en œuvre au plan technique par la Direction de la Jeunesse, des Loisirs et de la Vie Associative (DJLVA). À terme, le projet devrait permettre à environ 200 jeunes formés dans les départements de l'Alibori, du Borgou, de l'Atacora et de l'Atlantique de pouvoir prendre des décisions éclairées quant à leur santé sexuelle et reproductive, d'être qualifiés et équipés pour créer et gérer des entreprises durables et de pouvoir bénéficier de l'accompagnement financier et matériel substantiel au démarrage de leurs projets.



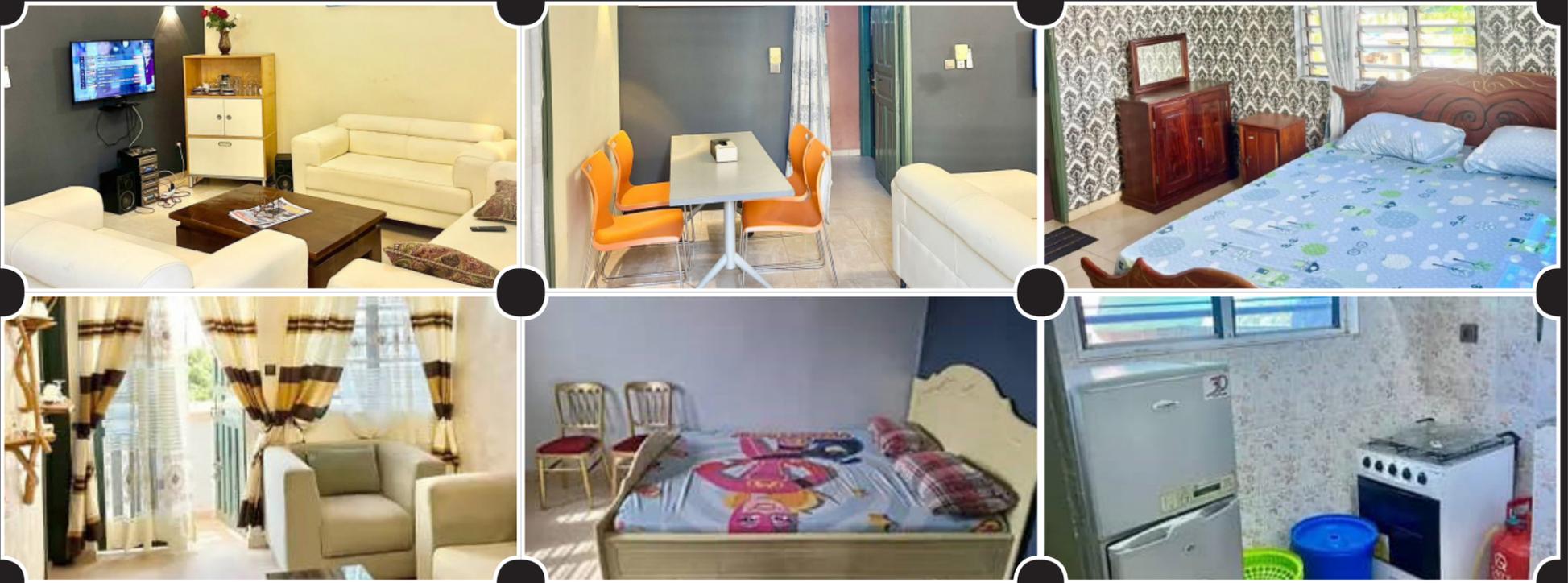


**GUEST HOUSE
FENOÙ**
Appartements & Chambres meublées
☎ 98 90 46 40

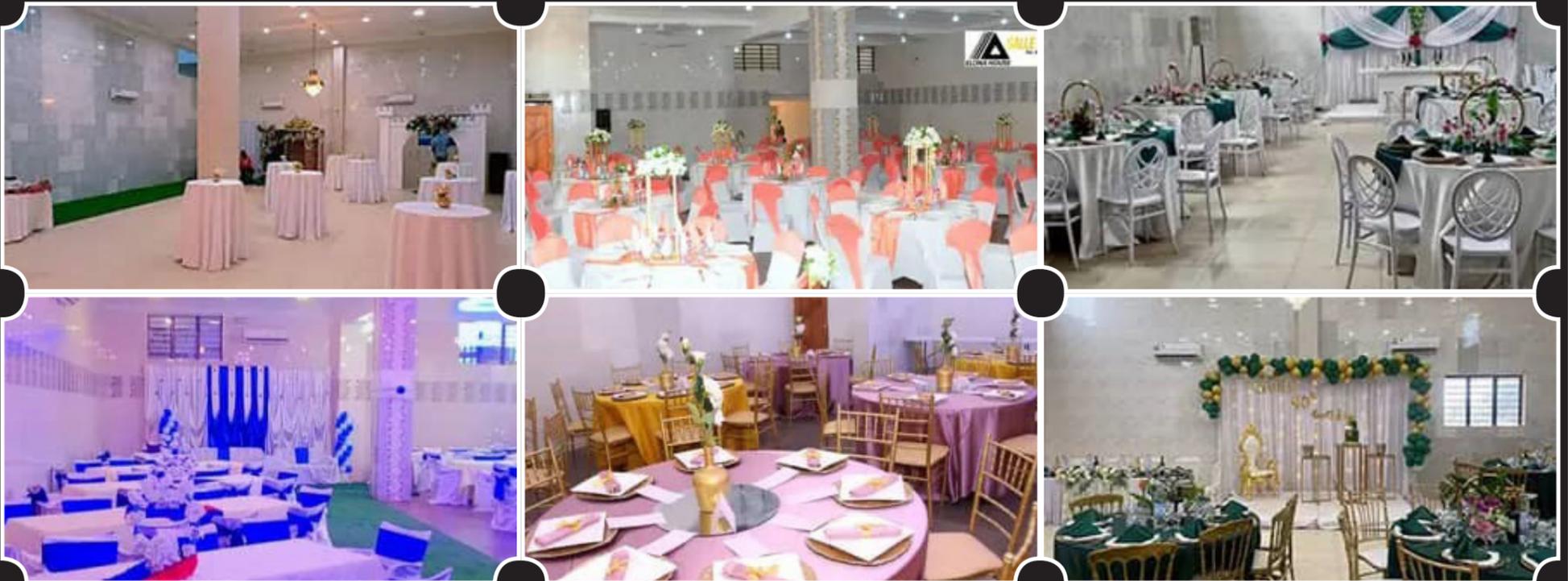


**SALLES DES FÊTES
ELONA HOUSE**
☎ 98 90 46 40

Appartements et résidences meublés " FENOÙ GUEST HOUSE " à Porto-Novo



Salle de fête et de conférence " ELONA HOUSE " à Porto-Novo



**Porto-Novo - Djassin Houinvé
- Dowa - Tokpota**



+229 95 53 43 95 / 55 50 07 07



+229 98 90 46 40 / 55 49 99 99